

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3063 - Mercredi 13 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

TRANSPORT AÉRIEN

## Air Corail, la rumeur se confirme



### COMMUNIQUE MECK-MORONI

Le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni à l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **Samedi 16 décembre 2017** à partir de 8h30 au foyer des femmes de Moroni:

**Ordre du jour :**

- 1) présentation des Etats financiers 2016
- 2) présentation du rapport d'activités
- 3) élection de nouveaux élus des instances de la Meck-Moroni
- 4) divers

Si vous souhaitez vous porter candidat :

Déposez votre dossier de candidature, composé d'un CV, d'une lettre de motivation, et d'une photo, au Secrétariat de la Meck-Moroni, B.P 877, Route de la Corniche, Union des Comores, Tel: 773 27 28 / 773 82 83, avant **le Mercredi 13 décembre 2017 à 15h 00**

**Postes à pourvoir :** 2 administrateurs

Meck-Moroni, une institution financière qui appartient à ses clients-membres

### SOMMET CLIMAT DE PARIS

## Azali appelle à plus d'actes que de paroles

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Décembre 2017

**Lever du soleil:**

**05h 36mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 24mn**

Fadjr : 04h 22mn

Dhouhr : 12h 03mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



## LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

## Don de matériel d'une valeur de 300 000 euros

Les trois hôpitaux de référence des Comores ont reçu hier, un lot de matériel de dépistage et de suivi des patients diabétiques. Un don du Programme national de lutte contre le Diabète en Union des Comores soutenu par l'AFD, à travers le programme PASCO et la World Diabet Foundation.

Dix jours près le lancement à Mitsoudjé (Ngazidja), des dépistages à l'occasion de la journée mondiale du diabète, une cérémonie de remise officielle de matériel médical de dépistage et de suivi des patients diabétiques a eu lieu lundi au ministère de la santé.

Une action qui s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre le Diabète en Union des Comores, soutenu par l'AFD à travers le programme PASCO et par la World Diabet Foundation.

En la présence du directeur général de la Santé et du directeur du Centre Hospitalier National El-Maarouf entre autres, Moinour Ahmed Said Hassani, Secrétaire



générale au ministère de la Santé a remis le matériel au Commissariat à la Santé de Ndzouani et au directeur régional de la Santé à Mwali. L'objectif est que l'ensemble des îles soit doté en matériel.

« C'est une étape essentielle pour les professionnels de la santé

du Centre Hospitalier National El-Maarouf, des 3 centres de référence des îles ainsi que des 17 Centres de Santé de District qui ont bénéficié d'une série de formations sur le dépistage, la prise en charge et les complications du diabète, en 2016 et 2017 », indique Mme la secrétaire

générale.

Un lot important composé autant d'appareils liés à la détection et la prévention de la maladie comme des appareils pour mesurer le taux de glycémie dans le sang et ce, de façon instantanée que de matériel pour la désinfection et l'hy-

giène lors des dépistages.

Ce matériel va venir renforcer les plateaux techniques des consultations diabète en cours de développement sur l'ensemble du territoire.

Certains de ces appareils font leur entrée sur le territoire comorien où la prévention de certaines complications du diabète n'était pas encore réalisable en raison de plateaux techniques insuffisamment fournis en matériel dédiés mais aussi parce que les professionnels n'étaient pas encore formés aux techniques d'utilisation de ce matériel.

Du matériel qui était attendu plus tôt comme l'a rappelé la commissaire à la Santé de Ngazidja. « C'est le dédouanement du matériel qui a retardé la cérémonie de remise officielle », a dit la commissaire qui, au nom des îles autonomes, des commissaires à la santé, tient à remercier le ministère et tous les partenaires pour ce précieux don.

Ibnou M. Abdou

## POLITIQUE

## Le Ridja soutient la tenue des assises

Les assises nationales, l'émergence et la politique nationale étaient au cœur des sujets abordés lundi dernier par le parti Ridja. Dans une conférence de presse, les intervenants se sont insurgés contre ceux qui boycottent les assises nationales.

Le parti politique Ridja réaffirme son soutien quant à la tenue des assises nationales. Dans une conférence de presse tenue lundi dernier à Moroni, le président par intérim du parti a rappelé l'importance de ce rendez vous national. Me Baco, intervenant, a lancé un appel à ceux qui boycottent les assises.

« Nous appelons nos frères et amis à nous rejoindre. Les assises ne sont ni pour le gouvernement ni pour les partis qui soutiennent le pouvoir mais pour nous tous », a dit l'avocat et homme politique proche de Said Larifou.

Alors que le gouvernement prône l'émergence des Comores à l'horizon 2030, les conférenciers du parti Ridja assurent qu'ils partagent le même point de vue que le président de la république

Devant tant de similitudes et connaissant le parcours du parti, l'on est en droit de se demander sur quel bord se trouve le Ridja. « Ridja n'est ni dans l'opposition ni au pouvoir », rétorque Me Baco. Il précise: « Nous nous trou-

vons dans ce qu'on appelle une mouvance présidentielle ».

S'agissant de la politique nationale, Ridja dit saluer les efforts du gouvernement. « En l'espace d'un an et demi, l'ensemble du pays est éclairé 24h sur 24. Nous sommes en chantier avec le lancement des infrastructures routières et autres », se réjouit Me Baco qui ajoute sur sa liste la reconstruction de l'hôpital El Maarouf ou encore la construction de l'hôtel Galawa et du grand hôtel de Vanamboini. « Avec tout cela, on ne peut qu'être reconnaissant », conclut-il.

Ibnou M. Abou

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

UNION DES COMORES Unité - Solidarité - Développement	ÎLE AUTONOME DE NGAZIDJA Honneur - Solidarité - Développement
Moroni le 12 /12/2017	
COMMUNE DE MORONI LE MAIRE	
<b>COMMUNIQUE</b>	
Face à la multiplication des dépôts sauvages dans la capitale et aux risques sanitaires qui en découlent.	
Il est porté à votre connaissance qu'à partir de ce jour, 12/12/2017 qu'il est formellement interdit à tout résident de la commune de Moroni de jeter des déchets à ciel ouvert.	
De plus, il est également interdit à toute personne non résidant de la commune de déposer des ordures sur l'ensemble du territoire de la commune.	
Tout contrevenant se verra verbalisé par les agents de la mairie.	
 P.O. Adjoint au Maire CHEIKH ALI BAKARI KASSIM	

## INTERDICTION DU MEETING DE L'OPPOSITION

# Youssef Said : "Nous ne pouvons que condamner des agissements anti-démocratiques"

*L'opposition crie à la dérive après s'être vu interdire par les autorités le grand meeting qu'elle s'apprêtait à organiser samedi à Mutsamudu Anjouan. Joint au téléphone par La Gazette/Hzk-Presse, Youssef Said Soilih coordinateur de la coalition de l'opposition condamne des pratiques qu'il juge anti-démocratiques.*

**Question : M. Youssef Said quelle votre réaction après l'interdiction de la réunion que l'opposition devait tenir justement à Mutsamudu ?**

**Youssef Said :** C'est une condamnation totale de toutes ces pratiques antidémocratiques, qui sont contraires même à la loi. Puisque nous avons prévu d'organiser d'abord un grand meeting pour sensibiliser l'opinion sur nos positions relatives à

ces assises. Tout le monde sait qu'en ce moment on sillonne le pays pour mener une campagne en vue de faire adhérer l'opinion à la tenue de ces assises. Nous nous sommes en train de battre campagne pour expliquer nos positions. Nous avons donc prévu d'organiser ce grand meeting à Mutsamudu mais nous avons été contraints d'annuler suite à une note administrative signée par le préfet. Après avoir été dispersés nous sommes allés dans un endroit encore privé, un hôtel, pour organiser une conférence de presse et on nous a fait comprendre que la police et la gendarmerie sont venues encore une fois pour nous disperser. Nous ne pouvons que condamner de tels agissements qui sont contraires à la fois à la loi et à la liberté d'expression.

**Question : Est-ce que vous aviez**

**les autorisations nécessaires pour tenir ces rassemblements ?**

**Y.S. :** Absolument. Nous ne saurions nous permettre d'organiser une réunion de cette dimension, si nous n'avions pas eu les autorisations requises. Le maire de Mutsamudu a donné une autorisation au représentant de l'Updc qui en avait fait la demande. A la suite de cette autorisation nous avons prévu d'organiser ce grand meeting auquel devait participer nombre de nos concitoyens de diverses régions d'Anjouan pour savoir exactement quelles sont nos positions relatives à la tenue de ces assises.

**Question : Qu'est ce que l'opposition compte faire. Va-t-elle faire le forcing ?**

**Y.S. :** Nous ne forçons rien. Nous demandons que soit appliquée la loi.

Nous demandons que nous soyons autorisés à organiser des grands rendez-vous de cette nature dans la mesure où il est dit, en tout cas c'est officiel que nous sommes en période de sensibilisation de l'opinion sur la tenue de ces assises. Pourquoi c'est exclusivement le camp adverse, le camp du président Azali, qui est seul autorisé d'organiser des grands rassemblements, pendant que nous autres, on nous l'interdit. Je rappelle justement qu'au même moment où nous devions tenir cette réunion à Mutsamudu, et bien à Moroni dans le foyer des femmes s'organisait une réunion du mouvement « Si dekina », une réunion à laquelle d'ailleurs avait pris part effectivement le président de la République. En même temps, toujours à Anjouan le gros du comité de pilotage est entrain de sillonner les îles pour tenir des grands rassemble-

ments afin d'expliquer leur position sur les assises. Nous disons que nous n'allons pas forcer les choses. Nous allons faire tout simplement ce que nous autorise la loi. Nous allons faire des tournées, nous irons à Mohéli, nous irons à l'intérieur de Ngazidja pour expliquer nos positions.

**Question : Donc pour vous c'est un poids, deux mesures ?**

**Y.S. :** Absolument, c'est un poids, deux mesures. Ce n'est pas normal. C'est antidémocratique. Pendant que le président Azali dans une chaîne de télévision extérieure disait que nous sommes dans un État de droit. Nous voyons que nous ne sommes pas dans un État de droit. Azali n'a pas dit la vérité quand il s'est exprimé à l'extérieur.

**Propos recueillis par Maoulida Mbaé**

## TRANSPORT AÉRIEN

## Air Corail, la rumeur se confirme

*Dans la presse écrite d'hier, un communiqué d'appel à candidature d'Air Corail. La compagnie aérienne compte ouvrir prochainement, cela va sans dire, et effectuer son premier vol au premier trimestre 2018. Mais ce retour d'Erick Lazarus et son équipe prend tout le monde de court. Les raisons : après avoir annoncé renoncer au projet, Erick Lazarus, un ancien d'Air Bourbon, et son équipe viennent de faire un revirement inattendu sur la création d'une compagnie aérienne dénommée Air Corail.*

Courant juillet 2016, la presse mahoraise avait mis au grand jour un projet tenu confidentiel plusieurs mois auparavant, sur la création d'une compagnie nationale, en l'occurrence Air Corail, en lieu et place de l'ancienne compagnie Air Comores.

Dans un communiqué de presse en date du 1er août 2016, Aéroconsult, l'entité réunissant les collaborateurs de confiance d'Air Corail, a « décidé de renoncer à la création et au lancement de cette compagnie aérienne aux Comores » (voir notre numéro du 3 août 2017). Cette décision a été motivée essentiellement par le limogage de François Le Bihan à la tête de Mayotte Air Service, l'équivalent de Com'Air Assistance à Moroni, à cause de son implication dans le fameux projet où il était présenté comme le directeur général adjoint.

Mayotte Air Service, partenaire stratégique et historique d'Air Austral et Ewa Air, voyait dans cette implication un conflit d'intérêt manifeste (voir notre numéro du 31 juillet).

Aujourd'hui, Air Corail qui est

revenu sur sa décision de renoncer au projet pour des raisons qu'on ignore encore, a promu François Le Bihan au poste de directeur général ou, en tout cas « administrateur général » selon l'intitulé officiel tel qu'il apparaît dans l'organigramme dont La Gazette des Comores s'est procurée copie. Pourtant, dans son communiqué du 1er août, Air Corail regrettait que Le Bihan ait été sanctionné par Mayotte Air Service « pour des choses ou des faits auxquels il est totalement étranger ». Un démenti en dépit de la présence, noir sur blanc, de son nom dans le projet.

François Le Bihan lui-même, dans un commentaire sur le site de La Gazette des Comores, avait nié son implication dans le projet. Il avait fait croire qu'il avait été effectivement contacté en tant qu'ancien d'Air Bourbon.

« Il m'a été proposé un poste que j'ai refusé en avril 2017. Au vu de l'ampleur que prend tout cela, je tenais à le préciser », avait-il réagi suite à notre article relatif à sa suspension de la direction de Mayotte Air Service. Le Bihan, détiendrait depuis peu une société de droit comorien, spécialisée dans la sureté aéroportuaire

aux Comores. Il aurait bénéficié de la délivrance d'un agrément de l'aviation civile comorienne en catimini. Cette société de sureté exerce ses missions aux aéroports de Hahaya et Ouani. En juin dernier, la compagnie comorienne Int'Air Iles a été contrainte par l'Anacm d'utiliser les services de cette société pour tous ses vols à destination de Mayotte et Madagascar dans le cadre de la sureté additionnelle imposée à ladite compagnie (lire notre édition du 20 avril dernier).

Air Corail, société anonyme au capital de 615 millions Kmf, a déposé sa demande pour le fameux PEA (per-

mis d'exploitation aérienne) depuis le 4 décembre dernier à l'aviation civile comorienne, laquelle doit étudier au peigne fin le dossier avant les cinq phases obligatoires pour délivrer le sésame et lui permettre de commencer les vols long et moyen courrier à partir du 1er mars. Erick Lazarus, également un ancien d'Air Bourbon, assure le marketing selon le nouvel organigramme, tandis que Batouli Ali Ahamada, la femme de l'ancien patron de l'Anacm assure deux directions : opération aérienne et technique.

**Toufé Maecha**

## SOMMET CLIMAT DE PARIS

## Azali appelle à plus d'actes que de paroles

*En déplacement à Paris où il participe au sommet climat, le président Azali Assoumani dans une interview accordée hier mardi à Rfi, plaide pour plus de financement pour les pays vulnérables qui subissent régulièrement les effets du réchauffement climatique, dont fait partie son pays, les Comores. Et il appelle à plus d'actes que des paroles.*

Invité d'Afrique Matin de Rfi, le président Azali Assoumani dit attendre beaucoup de ce sommet annoncé comme celui du concret. Étant un petit pays insulaire, il indique que les Comores sont beaucoup plus exposées par rapport à d'autres pays. « Que le monde en général – nos partenaires au développement en particulier – prennent conscience de comment les Comores sont confrontées à ce problème du

climat, pour essayer de convaincre nos partenaires qu'ils ont besoin de nous aider. Nous avons cette chance, à priori, que tout ne soit pas encore détruit. C'est pourquoi il faut préserver », a-t-il soutenu.

M. Azali Assoumani qui demande plus de moyens pour, surtout lutter contre l'érosion côtière et la montée des eaux, annonçant des chantiers énormes qui n'attendent que du financement. « Il nous faut des moyens pour essayer, au moins, de sécuriser nos plages, pour qu'effectivement, ces montées des eaux n'aient pas de conséquences directes par rapport à cela. Nous avons, par exemple, dans les îles de Mohéli ou d'Anjouan, de la potentialité en matière d'animaux, beaucoup d'espèces rares, qu'il faut préserver. Nous voudrions, à Mohéli, créer un site spécial pour essayer de préserver ces tortues et tout cela », a-t-il fait

savoir.

A l'entendre le fonds servira également à investir dans la lutte contre la déforestation : « parce qu'on fait du déboisement pour des raisons quotidiennes. Donc si aujourd'hui on arrive, par exemple, à avoir du gaz à donner aux Comoriens pour essayer de gérer leur quotidien, on peut les convaincre que ce n'est pas la peine de couper le bois ».

Et lui de regretter le manque d'engagement des bailleurs de fonds qui peinent à respecter la promesse du fonds vert qu'ils avaient promis de verser aux pays vulnérables. D'après-lui, les engagements qui ont été pris à la Cop 21 en 2015 à Paris n'ont pas été tenus. « L'argent qui devait être versé pour essayer d'aller à la lutte d'une façon concrète, - les montants qui étaient estimés -, ne sont pas encore au rendez-vous. Mais on ne va pas arrêter. On va

faire pression pour que ce soit du concret », a-t-il déclaré.

100 milliards de dollars, c'est la somme devant être versée chaque année au bénéfice des pays menacés par le changement climatique. Un fonds vert jamais atteint et dont the one planet summit organisé à Paris promet de rectifier le tir.

« Le climat peut et doit être un facteur décisif », affirme Antonio Guterres. Le secrétaire général de l'Onu qui lance que « le train climat n'attend pas, embarquement immédiat, il n'y a pas de plan B ». Pour le président français Emmanuel Macron : « ce que nous attendons aujourd'hui, c'est le temps de l'action car l'urgence est devenue permanente ». M. Macron très alarmiste disant qu'« on est entrain de perdre la bataille » du réchauffement climatique.

**Maoulida Mbaé**

BASKET-BALL : COUPE DE L'UNITÉ

# Face-à-face aléatoire entre les sélections régionales

A Ndzouani, l'idée de réanimer le prestigieux rendez-vous des sportives et des sportifs baptisée « Coupe de l'Unité » chatouille les esprits de la communauté basket-ballistique. A l'époque, l'organisation était tournante et regroupait toutes les disciplines sportives. Les éditions variaient d'une île à l'autre. L'État couvrait toutes les charges afférentes au jeu. En clair, sans la bienveillance financière des autorités, la concrétisation du projet reste douteuse.

L'essence de la Coupe de l'Unité, c'était l'animation de la semaine de la commémoration

de la fête de l'indépendance (le 6 juillet). Aujourd'hui, les ligues de Moili, de Ndzouani et Ngazidja, par l'intermédiaire de la Fédération Comorienne de Basket-ball (Fcb), se débattent pour ressusciter ce rassemblement sportif national. Mais faute de fonds stables et suffisants, le projet éprouve de sérieuses difficultés à voir le jour.

« Je pense que la reprise de la compétition est une bonne chose. Ici, nous avons déjà nommé les entraîneurs des équipes féminine et masculine. On attend juste, le boost financier de la Fcb pour procéder au regroupement inaugural », s'ef-

force de faire comprendre Ibou Ali, patron de la Ligue de Ngazidja. L'initiative de ressusciter ce rendez-vous sportif, qui égayait à l'époque, les sportifs de l'Archipel, a retenu l'attention du ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Emploi, de l'Insertion Professionnelle, des Arts et de la Culture, Ahmed Salim Hafî. « J'encourage l'initiative. Tout échange d'expériences pratiques, sportif ou non, est toujours enrichissant. Il permet aux uns et aux autres de s'évaluer et d'évaluer les compétences des autres. Nous encourageons les auteurs et souhaitons, grand succès au calendrier.

En juillet dernier, la Ligue de Ngazidja avait participé aux festivités sportives du «6 juillet». « Problème des finances oblige, on avait juste réussi à regrouper les équipes de Ngazidja, filles et garçons. Nous avons eu l'honneur d'accueillir à la finale, de hautes person-

nalités politiques et sportives, entre autres El-Back, ancien gouverneur de l'île, les commissaires de Ngazidja, Maïssara Adamou pour le sport et Issihaka Mdahoma, pour la fonction publique », rappelle Ibou.

Bm Gondet



Futurs preselectionnés de Ngazidja en action

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_


**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**air corail**   
*au cœur de l'océan indien*

Moroni le 30 novembre 2017

**APPEL A CANDIDATURE**

Compagnie aérienne recherche sur Moroni :

- Chef comptable confirmé,
- Comptables
- Secrétaire de direction,
- Commerciaux,
- Agents de comptoir,
- PNC (personnel navigant de cabine), CC et CCP,
- Chauffeurs.

Expérience et qualifications exigées.

Envoyer lettre de candidature et CV avec photo par Email uniquement à : info@aircorail.com

*Clôture des candidatures : 20 décembre 2017 à 18h*

Air Corail - SA au capital de 615 000 000.00 FC - RC N°610/17 - 8350-B-17 - Siège Social : Kavou Kaïvo - Moroni  
Union des Comores - Tél. : 773 29 29 - Fax : 773 49 49 - Mèl : info@aircorail.com - www.aircorail.com

 Moroni le 06 Décembre 2017

**DIRECTION GENERALE**  
Département Communication  
N°017-\_\_\_\_\_/Ma-Mwe/Dépt. Comm

## COMMUNIQUE

La Direction Commerciale de la Ma-Mwe porte à la connaissance de son aimable clientèle que dans le but d'assurer une pérennisation de la fourniture d'électricité, les services techniques viennent d'entamer des travaux de réhabilitation du réseau de distribution électrique à Ngazidja et à Moili, depuis le début du mois de décembre 2017.

De ce fait, et compte tenu des nécessités de maintenance périodique des centrales de production, des coupures d'électricité sont programmées par zone d'intervention par mesure de sécurité et pour permettre aux techniciens de travailler en toute quiétude.

En conséquence, un communiqué sera diffusé par voie de radio, à l'attention de la région concernée pour permettre à chacun de prendre les dispositions de conséquence.

Ensemble construisons l'énergie du renouveau.

## TAANRIFA

Yé Idara Djimla yahé lé shirika la Madji na Mwendje la Komor ngayi djouzao yema kiliya watoukoufou wahalo oukaya hézé wadjibu zawu pvéha mwendje dayima, zé servisi za tekniki zi andisa hazi zawu badilisha lé gwé hon ndziyani rangu ndo mwando waho mwézi wa décembre 2017 hunu Ngazidja na Moili.

Hayizo holiho ndezé hazi zinu né zéhazi zawu pviriliya zé santrali, wo mwendje ngodjodo rengwa harumwa ma bavu yili yéma teknisien watsiké harumwa hatwari.

Taanrifa zawu djuza lé bavu ngayidjo wutowolwa harumwa ndziya za radio yili yéma-kiliya wado dounga yéjidjiriyo.

**Le Chef de Département Communication**  
Mme MOHAMED Ali Charifa

## LES CONFESSIONS D'ABDOU SOEFO

## " Contributions aux débats sur les assises "



Nous publions ci-après l'intégralité d'un article écrit et signé par Abdou Soefo, publié sur son mur Facebook, à titre de contribution aux débats sur les assises nationales. Nous avons jugé intéressant de livrer ici à nos lecteurs le point de vue d'une personnalité politique qui ne s'est pas beaucoup exprimé ces derniers temps.

"A un moment où l'on parle d'Assises nationales, de vérité et de réconciliation, j'ai décidé de déroger à la pudeur, une des valeurs morales auxquelles j'ai toujours porté un soin particulier, pour parler sommairement de moi et de ma modeste contribution à travers mon expérience personnelle sur les plans militant, professionnel et politique.

Je suis rentré aux Comores en Décembre 1980, après plusieurs

années de séjour en France pour études et même travail un peu. Avec mes frères et camarades étudiants regroupés au sein de l'ASEC, puis avec mes frères et camarades regroupés au sein de l'ATC (Association des Travailleurs Comoriens), je me suis déployé du mieux que j'ai pu pour l'indépendance, l'intégrité territoriale, la démocratie et contre les mercenaires qui avaient pris en otage notre pays.

De 1981 à aujourd'hui, j'ai été

-sur le plan militant :

\*un des cadres dirigeants du Mouvement patriotique comorien (aussi bien du mouvement révolutionnaire clandestin de l'époque que du FD)

\*un des cadres dirigeants de la

CRC dont j'ai été le premier SG

\*un des cadres dirigeants du RADHI

-sur le plan professionnel:

\*cadre technique à l'EEDC (Electricité et Eau Des Comores) jusqu'en 1982.

\*enseignant en sciences physiques de 1982 à 1995.

-sur le plan politique (gestions des affaires de l'Etat) ;

\*ancien ministre de l'équipement, de l'énergie, des postes et telecom en 1991

\*ancien ministre de l'éducation nationale (deux fois) en 1995 et 1999.

\*ancien ministre des relations extérieures en 2005.

\*directeur de cabinet du Premier Ministre Abbas Djoussouf de Novembre 1998 à Avril 1999.

\*directeur général de la SCH (Société Comorienne des Hydrocarbures) de Novembre 1999 à Août 2005.

\*élu député à l'Assemblée de l'Union en 2004, après deux tentatives sans succès en 1982 et 1993.

Durant cette carrière, j'ai fait 5 fois la prison:

\*3 fois sous le régime du feu le Président Ahmed Abdallah Abderemane.

\*1 fois sous le régime de feu le Président Djohar

\*1 fois sous le pouvoir du

Président Sambi.

J'ai décidé de rompre momentanément avec la pudeur qui me caractérise afin de pouvoir répondre sans tabou à quelques interrogations. Je vais commencer par atténuer la polémique lancée par Ali Moindjie en faisant de mon commentaire sur son post un nouveau post. Puisque, parlant de mon commentaire, il a dit "justifie" et non "défend". Un intervenant du nom de Haidar Maoulida s'est exprimé pour me dénier le droit de m'exprimer sous prétexte que je ne suis pas un "exemple". En soubassement à son intervention se profile ma condamnation en 2006 pour fait de détournement de fonds. De détournement de fonds certes il y a eu.

Deux chefs d'accusation ont été retenus contre moi. L'un concerne une somme d'un montant d'environ 32 millions de nos francs décaissée aux Hydrocarbures début 2006 et l'autre pour une somme d'un montant d'environ 20 million de nos francs. Le deuxième n'est pas du tout un détournement mais répond à un service fait. Il s'agit de la prise en charge d'une équipe de l'AND en mission à Anjouan pour l'affaire de ramassage d'armes. Mai comme c'est le colonel Chaharane Mogne qui est venu réceptionner l'argent, Chaharane considéré comme un des amis du Président Azali et en même temps originaire du même village que moi, les nouvelles autorités ont considéré que ça n'a pas été assez transparent.

Le premier relève bel et bien d'un détournement auquel j'ai participé avec d'autres camarades pour le compte de la CRC. Au moment des faits, je n'étais plus aux Hydrocarbures mais au MIREX. Cette somme a été destinée au lancement de la campagne d'Ibrahim Halidi pour l'élection présidentielle après les Primaires. Aucun enrichissement personnel n'a été prouvé de la part de tous les accusés dans cette affaire. Et en ma qualité de principal collaborateur, SG de la CRC et principal animateur de la campagne d'Ibrahim Halidi, la Justice a estimé que la part du lion devait me revenir au niveau du verdict final.

Je me suis vu alors condamné pour plus de 2 ans de prison ferme. Les minutes du Procès ainsi que l'arrêt de la Cour d'Appel de Moroni sont là pour témoigner. Dans le cadre des débats sur les Assises, le Tribunal devrait autoriser le CPAN ou la Commission en charge des questions de gouvernance de pouvoir les consulter en cas de besoin.

Dans les jours à venir, je vous livrerai d'autres contributions inchallah.

PS/ Contrairement au fake news qui circule par-ci et par-là, je ne suis pas en France mais à Mayotte pour un séjour privé. Je compte bien prendre part aux débats sur les Assises le moment venu, inchallah.»

Abdou Soefo  
(tiré de sa page facebook)

# DECOUVREZ MOZAMBIQUE

## Venez célébrer le nouvel an spécial 2018

DÉPÊCHEZ VOUS !!  
IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SIÈGES !!

Avani Pemba Beach Hotel

**29 DECEMBRE  
AU 01 JANVIER**

**3 NUITS,  
4 JOURS**

A PARTIR DE  
**425 000** KMT\*

Offre spécial

Contact: Mlle Rahma Ahamada GSM: + 269 328 69 69  
Mail: moroni2@flyabaviation.com

**AB Aviation**  
www.flyabaviation.com

\* compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

## Appel à candidatures

### La Vice-Présidence en charge du Ministère des Transports, des Postes et Télécommunications, des Technologies de l'information et de la Communication Et Le Ministère des Finances et du Budget

Dans le cadre de la restructuration de la SNPSF, les Ministères de tutelle recrutent pour les besoins de la société, quatre directeurs techniques, conformément aux profils des postes suivants :

#### 1. Directeur des clientèles : Missions et activités principales

- \* Organiser, diriger et superviser l'ensemble des activités de la clientèle des particuliers et de la clientèle des professionnels,
- \* Elaborer et présenter aux équipes commerciales le plan d'action annuel,
- \* Piloter l'activité, animer la force de vente,
- \* S'assurer de la bonne adéquation du dispositif commercial avec les exigences concurrentielles du marché,
- \* Décliner le plan d'action selon les spécificités du marché et en particulier les actions nécessaires pour conquérir de nouveaux clients,
- \* S'assurer du développement des compétences des équipes commerciales, du respect des procédures, de la promotion et commercialisation des produits,
- \* Mettre en œuvre des actions novatrices et de nouveaux produits pour accroître la satisfaction de la clientèle et augmenter régulièrement les ventes des différents produits,
- \* Participer à la formation de ses collaborateurs.

#### Profil

- \* Formation universitaire, Ecoles de Commerce (bac +4) :
  - Connaissances en gestion clientèle des particuliers,
  - Connaissances en financement des entreprises,
  - Maîtrise des outils de suivi et pilotage.
- \* Expérience requise :  
Minimum 5 ans dans le commercial d'une institution financière.

#### 2. Directeur des Risques Missions et activités principales

- \* Veiller au strict respect du manuel des procédures d'octroi et de gestion des crédits,
- \* Apporter une expertise technique sur le montage des dossiers,
- \* Exploiter les outils de surveillance des risques pour évaluer les risques encourus par chaque octroi de crédit, en effectuant des contrôles sur les risques liés aux garanties.
- \* Organiser régulièrement des visites de contrôle d'engagement (évaluation de la qualité des engagements, gestion administrative des dossiers, respect des délégations de pouvoirs...),
- \* Accompagner l'insertion de nouveaux outils de suivi des risques,
- \* Participer à la formation des collaborateurs.

#### Profil

- \* Formation universitaire, Ecoles de Commerce (bac +4)
- Connaissances en gestion des risques,
- Connaissances en financement et gestion des entreprises
- Maîtrise des outils de suivi et pilotage
- \* Expérience professionnelle de 5 ans minimum :
  - Avoir une très bonne expérience théorique et pratique des techniques d'analyse, d'évaluation et de gestion des risques particuliers et professionnels,
  - Maîtriser les outils modernes de gestion, de contrôle et évaluation des projets financés, aussi bien leur mise en œuvre que leur exploitation,
  - Maîtriser les principes directeurs de la rentabilité des opérations effectuées avec les clients,
  - Avoir une bonne expérience et maîtrise des outils informatiques appropriés.

#### 3. Directeur Administratif et Financier : Missions et activités principales

- \* Contribuer à la définition des orientations financières et comptables,
- \* Assurer et veiller sur l'équilibre financier global,
- \* Elaborer le Budget prévisionnel global et valider les Budget prévisionnels par service,

- \* Informer mensuellement sur l'état budgétaire global, anticiper les écarts et ajuster le budget en conséquence,
- \* Assurer la comptabilité analytique,
- \* Informer trimestriellement sur l'état financier par service, diagnostiquer les écarts et faire le lien avec la trésorerie,
- \* Assurer la bonne gestion des ressources humaines en validant la politique de ressources humaines globale et par service,
- \* Assurer l'optimisation de la trésorerie en anticipant et en évaluant les besoins de trésorerie,
- \* Animer l'équipe Administrative et Financière et Garantir le bon fonctionnement de l'équipe,
- \* Négocier les achats et suivre les contrats,
- \* Rechercher l'optimisation de l'investissement informatique...

#### Profil

- \* Formation universitaire, Ecole de Commerce (bac +4) :
  - Diplôme d'expert comptable, de comptable ou d'auditeur comptable,
- \* Expérience professionnelle pertinente de 5 ans minimum :
  - Avoir une très bonne expérience théorique et pratique des techniques de gestion et de comptabilité
  - Maîtriser les principaux logiciels de comptabilité et de gestion administrative
  - Savoir diriger et animer l'équipe de comptabilité et de gestion administrative
  - Avoir une bonne expérience et maîtrise des outils informatiques appropriés.

#### 4. Directeur des Postes Missions et activités principales

- \* Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les activités et les opérations des installations postales et des services de messageries,
- \* Etudier l'efficacité des services postaux et des messageries et y apporter les changements nécessaires,
- \* Etablir les prévisions budgétaires de la Poste et les soumettre à la Direction Générale,
- \* Administrer par délégation, les dépenses des services postaux et des messageries,
- \* Gérer le mouvement exact et rapide du courrier et des colis dans les installations de tri,
- \* S'assurer du respect du cadre juridique des activités postales et des services de messageries,
- \* Apporter des innovations et faire les propositions relatives pour la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation nécessaire au développement de nouvelles activités.

#### Profil

- \* Formation universitaire, Ecoles ou instituts supérieurs en gestion des entreprises (bac +4):
  - Diplômé des écoles ou instituts de formation des inspecteurs des postes,
  - Une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- \* Avoir une expérience professionnelle pertinente de 5 ans.

#### Procédure à suivre

- \* Les candidatures sont ouvertes aussi bien au personnel de la SNPSF qu'à tout autre comorien résidant aux Comores ou de la Diaspora.
- \* Documents à fournir :
  - Une demande motivée
  - Le CV avec les détails du parcours professionnel du candidat
  - Un extrait de naissance de moins de 3 mois
  - Un casier judiciaire de moins de 3 mois
  - Une photocopie certifiée des diplômes et attestations d'emploi
  - Une photocopie de la carte d'identité.
- \* Les candidatures doivent être adressées sous pli fermé à la Direction Générale de la SNPSF à Moroni-Port au plus tard le mercredi 20 décembre 2017 à 12h00.